



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
HEIDELBERG

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 17/3 (1990)

DOI: 10.11588/fr.1990.3.56668

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Henning KÖHLER, *Novemberrevolution und Frankreich. Die französische Deutschlandpolitik 1918–1919*, Düsseldorf (Droste) 1980, 352 p. – DERS., *Adenauer und die rheinische Republik. Der erste Anlauf 1918–1924*, Opladen (Westdeutscher Verlag) 1986, 287 p. – Martin Süß, *Rhein Hessen unter französischer Besatzung. Vom Waffenstillstand im November 1918 bis zum Ende der Separatistenunruhen im Februar 1924*, Stuttgart (Franz Steiner Wiesbaden) 1988, 325 p.

On a regroupé ici le compte rendu de trois études qui abordent, dans des perspectives différentes, les relations franco-allemandes dans l'immédiat après-guerre, avec le point commun d'accorder toute son importance à l'enjeu rhénan.

Paru il y a quelque temps, le livre que Henning KÖHLER a consacré à l'analyse de l'attitude française face à la révolution de novembre montre d'abord, à fort juste titre, ce que les débats quasi-métaphysiques que cet événement a longtemps provoqués avaient passablement occulté. Le problème de la « trahison » de la révolution par les socialistes majoritaires, les chances d'une république des Conseils, ou d'une troisième voie – parfaitement hypothétique – entre démocratie bourgeoise et soviets, tout cela est au fond passablement secondaire. Le vrai problème était que le gouvernement allemand se trouvait soumis à des contraintes externes d'une ampleur telle qu'il ne disposait que d'une très étroite marge de manœuvre intérieure.

La politique française, dont Henning Köhler rappelle les objectifs de sécurité, trouvait en fait dans le radicalisme de gauche, ou dans l'image qu'il projetait, assimilée au phénomène confus du « bolchevisme », un allié objectif de tout premier plan. Dans une Allemagne où la fin de la guerre a ranimé les particularismes, son apparition suffit à provoquer des réactions centrifuges. Plus spécifiquement, en Rhénanie, l'occupant y trouve le levier qui permet d'agir sur l'opinion pour la renforcer dans son aspiration à une protection offerte par la France.

Ces perspectives expliquent sans doute l'ambiguïté des analyses françaises du phénomène radical. D'un côté, on redoute ce qui peut venir du foyer révolutionnaire russe (en particulier par la Suisse) et on prend diverses mesures prophylactiques, à l'égard par exemple des prisonniers qui arrivent à regagner leur pays en profitant du désordre ambiant en Allemagne. Mais en même temps, les appels à l'aide de l'Allemagne contre le bolchevisme qui la menacerait sont perçus comme une manœuvre de diversion, une tentative pour obtenir un traitement plus modéré et une paix favorable. Et on est convaincu, non sans quelque raison, que l'appareil diplomatique allemand travaille à exporter la subversion pour tenter de saper la victoire alliée (l'exemple de l'aide apportée à Lénine est encore très présent dans les esprits), ce qui ne fait que renforcer la méfiance à l'égard d'un adversaire dont on ne croit pas qu'il ait fondamentalement changé.

Ceci ramène à l'analyse faite à Paris de la révolution de novembre. Bien qu'on y dispose de bons connaisseurs des réalités allemandes, comme Haguenin, on ne perçoit pas l'importance des changements intervenus. On s'en tient, au fond, à l'idée de la continuité: la révolution est un trompe l'œil, une pseudo-démocratie à usage externe. L'écrasement brutal et apparemment facile des Spartakistes en janvier, le retour au premier plan des militaires renforcent ces convictions. Face à ce qui est conçu comme un danger permanent, on ne croit pas pouvoir renoncer à une politique de force dont le Traité de Versailles sera l'expression.

Ainsi, l'image que l'on se fait de l'ex-ennemi induit un comportement de guerre froide qui durera jusqu'à la crise de la Ruhr. Et on voit que du côté allemand, l'obsession de ne rien tolérer qui puisse faire le jeu d'une France que l'on imagine anxieuse de ramener l'Allemagne à une sorte de configuration confédérale invertébrée amène à verrouiller rapidement le système.

Dans ces plans français, la Rhénanie occupe une place de choix: c'est un fait. Mais sur les objectifs que poursuit la France en Rhénanie, le débat reste encore largement ouvert, tout comme il reste ouvert sur le rôle de bien des protagonistes de l'affaire.

Est-ce le cas pour Adenauer, qui s'est trouvé ès-qualités mêlé de très près aux tractations qui ont entouré l'éventuelle création d'une république rhénane? Dans un ouvrage paru en 1966,

Karl-Dietrich Erdmann avait donné de l'attitude du maire de Cologne dans cette affaire une interprétation linéaire. Adenauer aurait souhaité la création d'un état allemand de l'ouest, fort économiquement et capable tout à la fois de mettre un terme aux visées françaises sur le Rhin et de peser sur la politique étrangère du Reich dans le sens d'un rapprochement avec la France. Cette création aurait satisfait les préoccupations de sécurité de la France, tout en lui offrant en outre les avantages d'une intégration économique franco-allemande. D'une certaine façon, ce schéma préfigurait les grandes lignes de la politique d'un Adenauer devenu Chancelier.

L'étude qu'Henning KÖHLER consacre à l'attitude d'Adenauer pendant les années 1918-1924 prend ouvertement le contre-pied de cette analyse. Il s'agit de »démystifier« un personnage dont on aurait fait un »surhomme politique« et un »visionnaire«. Et l'entreprise est menée avec alacrité, non sans quelques piques destinées aux historiens qui se seraient par trop laissé envoûter par l'image du »surhomme politique«.

Au terme de cette entreprise de décapage, Adenauer apparaît sous les traits d'un opportuniste sans ligne directrice, souvent en contradiction avec lui-même dans ses déclarations, souffrant apparemment de quelque difficulté à respecter la vérité (oubliant par exemple les relations qu'il a pu avoir avec des personnages encombrants, comme Dorten). Au fond, il ne se serait pas distingué des »séparatistes«, désireux qu'il était de promouvoir un état rhénan qui aurait joui d'une véritable »indépendance de fait«. Soucieux d'abord des intérêts rhénans, il aurait navigué au plus juste dans une situation complexe, réagissant au coup par coup à des évolutions insaisissables et sans trop se soucier de la politique du Reich.

Ce portrait rien moins que flatteur ne sort évidemment pas tout armé de l'imagination de l'auteur. Il s'appuie, pour le tracer, essentiellement sur les archives françaises, et en particulier sur les fonds très importants de la Haute Commission Interalliée des Territoires Rhénans, dont l'exploitation est récente. L'étude en est faite d'une façon très complète et très méticuleuse, avec le souci rigoureux de prendre tous les éléments en compte.

Mais c'est la richesse même de ces éléments, leur complexité, leurs interférences qui finissent par poser problème, l'imagination interprétative de l'historien finissant, même au terme de l'enquête la plus pointilleuse, par être sollicitée. Si le »mythe« d'Adenauer repose peut-être sur une surinterprétation positive, sa »démystification« donne parfois lieu à une surinterprétation négative.

Qu'il y ait eu dans ses attitudes et ses déclarations des contradictions est une évidence, mais après tout on connaît d'autres exemples d'hommes politiques qui ne furent pas mineurs et dont la conduite n'est pas spécialement un modèle de clarté. Certaines de ces contradictions paraissent d'ailleurs plus apparentes que réelles: qu'Adenauer se soit déclaré un admirateur de l'Empire bismarckien d'un côté, un partisan d'une refonte du Reich de l'autre n'a rien d'illogique. Le maire de Cologne était particulièrement bien placé pour savoir ce que l'Allemagne devait au système impérial, mais aussi combien celui-ci avait été usé par la guerre. Et les Français qui considéraient Adenauer comme le »saint-bernard du Reich« avaient bien saisi le sens de cette apparente contradiction.

Cette refonte devait-elle aller jusqu'à l'indépendance de fait de la Rhénanie? Il nous paraît difficile de vouloir faire d'Adenauer un adepte de la »République de la Paix« dont pouvait rêver un Froberger, érigé au rang de spiritus rector du maire de Cologne: au risque de paraître céder au charme du mythe, il nous semble que c'est là inverser la relation entre les deux hommes, dont l'un a pu servir d'agent à l'autre, mais était très loin d'avoir son poids.

»Indépendantiste de fait«, Adenauer aurait effectivement été un adepte du double jeu, d'une duplicité telle qu'elle dépassait les »capacités d'imagination« de Tirard. D'un côté, il aurait soutenu la politique de la délégation allemande à Versailles, de l'autre, il aurait fait dans son exercice de »diplomatie secrète« avec le représentant de Tirard à Cologne, le capitaine marquis de Lilliers, des propositions allant dans un sens exactement contraire. Mais un tel jugement n'est-il pas un peu abrupt? Tirard avait certainement assez de souplesse d'esprit pour faire les distinctions nécessaires entre le dire et le faire. Et même à Versailles, où les délégations

campent sur leurs positions, il ne manque pas d'entreprises officieuses de rapprochement. Les ouvertures d'Adenauer relèvent de la même démarche.

Sur le fond, l'idée d'un état rhénan pourvu d'une large autonomie qu'Adenauer défend (en 1919 comme en 1923) mène-t-elle à une »indépendance de fait« ? C'est peut-être question d'appréciation. En trancher revient à anticiper des évolutions dont on ne peut évidemment rien dire. Mais un fait demeure. Les plans d'Adenauer, avec les variations de détail que l'on peut y relever, ont toujours été assortis d'une condition que l'on a toujours rejetée du côté français comme indiscutable: une revision du Traité de Versailles. Les interlocuteurs d'Adenauer ne voulaient pas troquer les aléas d'une possible évolution interne du Reich contre une remise en cause des garanties que le Traité donnait à la France. Faut-il voir dans l'attitude du maire de Cologne un simple souci tactique, celui de se dédouaner vis-à-vis du Reich? Ses interlocuteurs, eux, n'y ont vu que souci de défendre les intérêts de ce Reich tout en leurrant l'adversaire. En fait, il mettait systématiquement la balle dans le camp français. C'était habile, mais ce n'était certainement pas le meilleur moyen pour faire avancer l'autonomie rhénane.

Cette attitude au demeurant a nourri la méfiance systématique des responsables français à son égard. Ils ont vu en lui un fonctionnaire prussien plus qu'un rhénan, et un homme soutenu par le revisionnisme anglais. On peut se demander à quoi a tenu un aveuglement aussi total, à moins que précisément il ne faille admettre que le sens des démarches du maire de Cologne ne leur soit apparu assez clairement: il n'était pas l'homme sur lequel on pouvait s'appuyer pour promouvoir une restructuration du Reich qui aille dans le sens des intérêts de la France.

On ne peut évidemment rendre compte ici du détail de l'argumentation très serrée d'Henning Köhler. La suivre pas à pas, c'est replonger dans l'excitante complexité d'affaires qui ne sont peut-être pas encore complètement éclaircies. L'attrait de ce livre est précisément d'inviter à reprendre les pièces du dossier.

L'étude que Martin Süß consacrée à la Hesse Rhénane sous l'occupation française entre 1918 et 1924 ne se situe évidemment pas au même niveau que les deux ouvrages de Henning Köhler. Mais elle offre le très grand intérêt d'ouvrir un champ d'exploration nouveau, trop longtemps parfaitement négligé. Ce champ est celui, terre à terre et passionnant, des relations qui peuvent s'établir entre occupants et occupés en terme d'un conflit pendant lequel la propagande a présenté, aux uns comme aux autres, l'image abominable de l'ennemi héréditaire.

Qu'il s'agisse des conséquences concrètes du régime d'occupation ou de la politique de »pénétration pacifique« menée à l'instigation de Tirard, on trouve ici des développements détaillés qui éclairent bien, dans le cadre restreint de la zone géographique choisie, ce qu'a pu être le poids de l'occupation, à la fois massive dans sa présence et insidieuse dans ses activités. De même, les réactions du monde politique local, qu'il s'agisse des plans de refonte du Reich ou des intrigues séparatistes, sont exposées de façon très complète.

L'auteur n'échappe pourtant pas parfois à la tentation de longs développements (le putsch de Dorten par exemple) qui, n'apportant rien de nouveau, pourraient être réduits. A l'inverse, on regrette parfois un manque de précision. On aimerait par exemple savoir quelles sont les firmes touchées effectivement par les conséquences des sanctions en 1920, quels en sont les effets pratiques, comment évoluent en conséquence leurs relations avec la France et avec l'Allemagne non occupée. De même, s'il est vrai que le régime des Ordonnances de la Haute Commission crée un cadre juridique exorbitant, il serait intéressant d'en voir les effets concrets de façon plus précise. Et surtout on aimerait voir réagir le bon peuple de Hesse: que pensait-il de l'occupant, comment se comportait-il dans ces relations courantes avec celui-ci?

De ce point de vue, on relèvera un très intéressant développement et, sauf erreur de notre part, un des premiers consacrés au phénomène, où l'auteur se penche sur la fameuse »honte noire«. On y apprendra que les populations étaient loin de souffrir de la présence des troupes coloniales qui étaient, de l'avis général, très disciplinées et parfaitement tenues en mains par leurs officiers. Mais, tout en reconnaissant le fait dans le secret des bureaux, l'Auswärtiges Amt n'éprouvait pas la moindre gêne à se lancer, à la suite des campagnes racistes de certains partis,

dans une sorte de surenchère destinée à mobiliser l'opinion mondiale contre le régime d'occupation français. Pour des raisons évidentes, on supposait en particulier que les États-Unis seraient sensibles au thème des exactions imputées aux Noirs.

Pierre JARDIN, Paris

Peter GRUPP, *Deutsche Außenpolitik im Schatten von Versailles 1918–1920. Zur Politik des Auswärtigen Amtes vom Ende des Ersten Weltkriegs und der Novemberrevolution bis zum Inkrafttreten des Versailler Vertrags*, Paderborn (Schöningh) 1988, 320 p.

L'ouvrage de Peter Grupp s'inscrit dans le débat sur la continuité de l'histoire allemande. L'Allemagne abandonne-t-elle la *Machtpolitik* du Kaiserreich pour une politique reposant sur les principes de Wilson et soucieuse de contribuer au «concert européen»? Contre L. Haupts (*Deutsche Friedenspolitik 1918–19. Eine Alternative zur Machtpolitik des Ersten Weltkriegs*, Düsseldorf, 1976), qui affirme que l'Allemagne a tenté une nouvelle politique de paix et n'a mené une politique de révision qu'après le rejet de cette nouvelle politique par l'Entente à Versailles, Grupp estime qu'il y a continuité entre la politique extérieure du Kaiserreich et la politique allemande de 1918/19. Il estime que les buts de la politique allemande après la révolution de novembre 1918 restent les mêmes; seules les méthodes ont changé, car «on ne peut naturellement mener une *Machtpolitik* face aux plus puissants». Il souligne qu'on voit le mieux cette continuité de la politique allemande sur les terrains secondaires de la diplomatie, où les méthodes de la *Machtpolitik* persistent.

A l'appui de sa thèse, Grupp montre d'abord que l'Auswärtiges Amt change peu. Lorsqu'il y a changement de personnel, c'est, à quelques exceptions près, pour le remplacer par des hommes de la carrière et il faut attendre le socialiste Hermann Müller, en juin 1919, pour qu'un homme politique soit mis à la tête du ministère. Les organes de contrôle (commissaire aux affaires étrangères, sous-secrétaire d'Etat politique, Beigeordnete), créés par le Conseil des commissaires du peuple n'ont aucune influence réelle sur le ministère. De même, la «Geschäftsstelle für die Friedensverhandlungen», une tentative pour renouveler la diplomatie traditionnelle, est très vite contrôlée par l'Auswärtiges Amt. La réforme Schüler n'est qu'une simple adaptation aux réalités économiques nouvelles et non une tentative pour définir une politique nouvelle. Quant aux experts économiques libéraux, qui sont pour Haupts les principaux artisans d'une nouvelle politique allemande, Grupp souligne que ce ne sont pas des hommes nouveaux et qu'ils défendaient les principes de la *Machtpolitik* avant 1914 et les buts de guerre annexionnistes pendant la guerre; leur conversion à une politique commerciale libérale n'est qu'adaptation des moyens en vue des mêmes buts impérialistes.

Grupp passe ensuite à l'examen des nouveaux principes de base de la politique extérieure allemande en 1919, les 14 points de Wilson, pour souligner que leur adoption est purement tactique et ne correspond pas à une conversion intérieure de la diplomatie allemande. Le droit à l'autodétermination est d'abord un instrument pour obtenir une paix de droit, puis, lorsque la situation est moins favorable, pour donner à l'Allemagne une position de droit utilisable plus tard. Grupp le montre, en particulier, en s'appuyant sur la politique allemande à l'Est (Baltikum, Lituanie, Ukraine, Géorgie, Roumanie), où il relève une continuité remarquable, dans les comportements et les objectifs. Il souligne que le droit à l'autodétermination n'y est avancé que lorsqu'il va dans le sens des intérêts allemands. Il le montre aussi dans la question du Schleswig du Nord, du Vorarlberg et du Tyrol. Pour l'auteur, la politique allemande est «prinzipienlos» et se fait toujours selon des considérations purement pragmatiques.

L'attitude de l'Auswärtiges Amt dans la question de la culpabilité de guerre, la *Kriegsschuldfrage* lui apparaît comme particulièrement significative, car elle exprime parfaitement l'identification totale du ministère avec le Kaiserreich par son refus de le condamner. Le ministère traite la *Kriegsschuldfrage* d'un point de vue purement tactique. Il s'agit d'enlever au traité de